

## Pédago

[1]

Livret Scolaire Unique: sans garantie, sans formation, pas de livret numérique!

Le livret scolaire unique ( LSU ) qui est censé voir le jour au cours de l'année scolaire est loin de faire l'unanimité d'une part, et d'être opérationnel d'autre part.

Dans notre département, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a réuni aujourd'hui 29 novembre 2016 les organisations syndicales pour indiquer son plan de mise en place du livret numérique.

Calendrier prévisionnel de l'IA37:

- du 9 au 13 janvier : formation des conseillers pédagogiques, des PEMF...
- du 16 au 24 janvier : formation de 3 heures des directeurs sur le temps de classe avec 3 volets (pédagogique, technique et communication en direction des parents).
- du 23 janvier au 3 février : la tenue d'un conseil de cycle pour informer les adjoints.
- du 3 février au 17 mars : information aux parents lors d'un conseil d'école et par une lettre.
- fin mars : tous les enseignants doivent renseigner le livret en ligne.

Le SNUipp-FSU37 est intervenu sur plusieurs points :

1. Les garanties de confidentialité et de sécurisation des données ne sont pas réunies pour l'utilisation de ce livret. En aucun cas le LSUN ne doit être un outil qui permettrait de surveiller, fichier, comparer élèves, enseignant-es mais aussi écoles.
2. L'outil n'est pas pour le moment finalisé : des mises à jour sont en attente notamment pour le lier avec d'autres outils déjà existants. Concernant sa mise en oeuvre, le ministère nous avait répondu par "pas d'obligation d'utilisation jusqu'à fin décembre" et qu'un bilan sera fait en janvier. Le SNUippFSU a demandé d'attendre ce bilan d'étape avant toute généralisation.
3. L'ensemble des collègues doit pouvoir bénéficier d'une véritable formation sur le temps de travail pour les aider à s'approprier cet outil, tant du point de vue technique que "philosophique". Il n'est pas concevable que ce livret se traduise par une surcharge de travail pour les enseignants et les directrices et directeurs.
4. Nous nous sommes étonnés de la demande de l'IA37 impliquant que tous les collègues soient entrés dans le dispositif en mars. Nous avons remis à l'IA37 le courrier de Mme la Ministre qui indique clairement que " seul le « déversement » des bilans de fin de cycle dans le LSUN, et notamment en fin de cycle 2, est totalement incontournable". Nous avons indiqué que Mme la Rectrice était également allée en ce sens lors de notre audience du 9 novembre.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU demande un moratoire sur la mise en place du livret scolaire unique numérique. Engagé à marche forcée, sans retour d'expérimentations, sans accompagnement, sans garantie sur la confidentialité, le LSUN qui interroge l'évaluation en lien avec les programmes n'apparaît pas en adéquation avec la réalité des écoles.

Le syndicat demande la publication du bilan de la phase test opérée par le ministère au printemps dernier. Lors du dernier CSE, il a refusé de voter l'arrêté réglementant le LSUN du fait d'un trop grand nombre d'incertitudes concernant la confidentialité des données, la charge de travail pour les enseignants et les directeurs, la lisibilité pour les parents et l'intérêt pédagogique pour les élèves. Il soutiendra les collègues qui ne renseigneront pas le LSUN, préférant les outils qui leur semblent les plus appropriés et portera en janvier auprès du ministère toutes les remontées de terrain.

**URL source:** <http://www.snuipp37.fr/snu2/livret-scolaire-unique>

**Liens**

[1] <http://www.snuipp37.fr/snu2/livret-scolaire-unique>